

# Rapport d'inspection prévu par la Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

### Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

#### District du Nord

159, rue Cedar, bureau 403 Sudbury (Ontario) P3E 6A5 Téléphone : 800 663-6965

## Rapport public initial

**Date d'émission du rapport** : 22 mai 2024 **Numéro d'inspection** : 2024-1006-0001

Type d'inspection :

Inspection proactive de la conformité

Titulaire de permis: 1895357 Ontario Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Nipissing Manor Nursing Care Center,

Corbeil

Inspectrice principale/Inspecteur principal

Karen Hill (704609)

Signature numérique de l'inspectrice/Signature numérique de

l'inspecteur

## **Autres inspectrices ou inspecteurs**

Steven Naccarato (744) Shannon Russell (692)

L'inspectrice Monica Petti (000876) a assisté à cette inspection lors de l'orientation.

## **RÉSUMÉ DE L'INSPECTION**

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 13 au 16 mai 2024

L'inspection concernait : Le dossier : n° 00115169 – Inspection proactive de la conformité.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et gestion de la peau et des plaies Services de soins et de soutien aux personnes résidentes Conseils des résidents et des familles Gestion des médicaments Alimentation, nutrition et hydratation Prévention et contrôle des infections



# Rapport d'inspection prévu par la Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

### Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée District du Nord

159, rue Cedar, bureau 403 Sudbury (Ontario) P3E 6A5 Téléphone : 800 663-6965

Foyer sûr et sécuritaire Prévention des mauvais traitements et de la négligence Amélioration de la qualité Droits et choix des personnes résidentes Gestion de la douleur Prévention et gestion des chutes

# **RÉSULTATS DE L'INSPECTION**

Au cours de cette inspection, les inspectrices et l'inspecteur ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.